

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0003977

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1038 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : Retraité

Nom & Prénom : RAYED Mohamed Date de naissance : 16/05/42

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/06/2023

Nom et prénom du malade : RAYED Mohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : PT-Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/06/23	C.I.S		250.00	Dr. Adnane ETTANJI Chirurgien Urologue Qu. Maimouna N°50 Bâtiment N°52 City Office 4ème Etage App. D9 Hay Hassni Casablanca - INPE: 061290448

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie MENJOU Dr. MENECH 16, Angle Bd. Ibn Khaldoun et Bd. Hassan II Hay Hassni Casablanca Tél: 05 29 88 88 88	08/06/23	366,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<				

Dr ETTANJI Adnane

Chirurgien Urologue
Sexologue - Andrologue

Laureat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie - Casablanca
Ancien médecin interne des hôpitaux de France/Casablanca

Maladies de la prostate - Vessie et organes génitaux
Calculs appareil urinaire - Cancers urologiques
Endoscopie diagnostique et Interventionnelle
Echographie - Lithotripsie- Dysfonction érectile
Infertilité masculine - Incontinence Urinaire



CABINET D'UROLOGIE

د. الطنجي عدنان

أخصائي في أمراض وجراحة البولي
والمسالك البولية والأعضاء التناسلية

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا والدار البيضاء

أمراض البروستات - المثانة والكلية - حصى الكلي
والمسالك البولية - سرطان المسالك البولية والتناسلية
الفحص والجراحة بالمنظار - تفتيت الحصى الفحص بالصدى
الضعف الجنسي - العقم عند الرجال - إنفلات البول

Casablanca le: 08/06/2023

M. RA YED Adnane J

MF, 60 R2

AMM N°: 150/19DMP/21/NNP

N° Lot: 2TZ229
08/2022
Fab.: 08/2024
Per.: P.P.V. 147.60 MAD (Dhs)

AMM N°: 150/19DMP/21/NNP

N° Lot: 2TZ229
08/2022
Fab.: 08/2024
Per.: P.P.V. 147.60 MAD (Dhs)

PROFENID 100MG
CP PEL 830

P.P.V.: 70DH90

04/06/2024
10/06/2024
11 00000 060802

Dr. Adnane ETTANJI
Chirurgien Urologue
Qu. Missimi Lot. N° 58 Bis Bât. N° 52
City Office 4ème Etage App. D9
Casablanca - INE 01270
Tél: 0522 20004 / Urgence: 06 63 10 12 43
Pharmacie MENJRA
6, Avenue Ibnou Sinaa
Hassan II - Casablanca
Tél: 0522 89 50 00

سيتي أويفيس إقامة ميسيمي رقم 38، المطابق 1 بالمسعد الشقة 9 فوق KFC أمام مرجان الحي الحسني - الدار البيضاء

City Office, 58 Bis Lot. MISSIMI. étg. 4 avec ascenseur, Appt D9 - Hay Hassani
(au dessus de KFC, en face Marjane et McDonald's Hay Hassan) Casablanca

05 22 10 00 04 / Urgence: 06 63 10 12 43 drettanjiadnane@gmail.com